

Dechèterie : l'exemple venu d'ailleurs

A l'initiative d'associations locales (La Nesque Propre, Cinea 84, France Nature Environnement 84) et avec le soutien de l'Ademe, les Sorgues du Comtat ont organisé, le 12 juin dernier, une journée d'information à Olargues (34) sur la politique des déchets. L'occasion de faire le point sur la gestion et la fiscalité dans un territoire de 15 000 habitants qui vient de regrouper trois intercommunalités rurales et fait encore cohabiter trois modes de financements de la collecte et du traitement des déchets. Mais qui a mis en place un budget annexe pour cette compétence, histoire d'être totalement transparent.

L'occasion aussi de visiter une déchèterie qui devrait donner de bonnes idées à nos responsables, alors que celle des Jonquières, chez nous, route de Velleron, présente de nombreuses lacunes et doit faire l'objet d'un agrandissement et d'un réaménagement interne... attendus depuis plusieurs années.

Cette journée, sur un sujet aussi sensible pour le quotidien des habitants, n'a pas mobilisé les élus communautaires, c'est le moins qu'on puisse dire : 7 au total sur 47 conseillers. Aucun des 15 élus de Sorgues et un seul de Pernes, Robert Igoulen. Les autres avaient sûrement d'autres priorités. C'est d'autant plus regrettable que la compétence déchets représente un enjeu financier majeur dans le budget communautaire (3,6 M€ payés par les ménages en 2016), que la fiscalité appliquée (la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la TEOM, au taux élevé de %), injuste socialement, ne tient pas compte du service rendu... et qu'en matière de tri, nous avons d'énormes progrès à faire.

La déchèterie d'Olargues

Elle ne paye pas de mine, mais elle donne satisfaction aux usagers, sans badge d'accès, avec un gardien qui assure l'accueil, le contrôle, et donne de temps en temps un coup de main pour le déchargement.

Une voie d'accès des véhicules, distincte de la voie de sortie, et un espace intérieur simple, parfaitement organisé, qui accepte quasiment tous les déchets, hormis évidemment les déchets ménagers. Un secteur pour le dépôt des pneus usagers et les batteries, un autre pour les huiles de vidange et de friture, un récupérateur de capsules de café, un autre de cartouches d'encre, un autre pour les lampes, un dépôt de vêtements, un local fermé mis sous surveillance pour l'électroménager, écrans, autres appareils électriques... et produits toxiques.



Et bien sûr, les accès aux différentes bennes, mais avec une particularité. La bordure basse de sécurité en béton est surélevée de clapets métalliques de protection rabattables : ce qui signifie que les remorques de gravats et déchets verts peuvent accéder directement aux bennes et déverser leur contenu sans difficultés, ce qui est aujourd'hui un des problèmes soulevés par les usagers sur la déchèterie des Jonquiers.

Autre spécificité : la présence, avec accès indépendant, d'une benne dotée d'une bâche de protection pour le dépôt des plaques d'amiante ciment.

Cette déchèterie, gérée par un syndicat mixte, a été identifiée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie comme une des quinze en France devant servir de référence. Pourtant, rien de très sophistiqué et d'un coût d'investissement et de fonctionnement modestes. La réussite vient de la volonté solidaire des élus locaux de mettre en place un service qui réponde concrètement aux besoins, qui conduise à une réelle réduction des déchets, et qui soit financièrement transparent. Quoi de plus évident !!